



Toute l'année

41 Rue de l'Abondance

69003 Lyon

// Pour qui ?

- Être majeure
- **Avoir un trouble psychique et ne pas être dans le déni**
- Être suivie régulièrement par son psychiatre et être la plus stabilisée possible. Un contact sera établi, avant l'admission, entre le Clubhouse et le psychiatre pour s'assurer du soutien de ce dernier
- Désireuse de **participer à une aventure collective** dans une ambiance amicale
- Accepter que le Clubhouse soit en contact avec un médecin référent en cas de crise
- Accepter de ne pas se rendre au Clubhouse en étant sous l'emprise de drogues et/ou d'alcool
- Avoir **ENVIE et être en phase avec l'approche proposée de cogestion entre membres et salariés dans une ambiance d'entraide et de respect** de l'autre pour le bon fonctionnement du club.

// Quoi ?

Le ClubHouse, qu'est-ce que c'est ?

Le ClubHouse est une association apolitique et laïque, qui contribue le plus largement possible à la lutte contre la stigmatisation et l'isolement des personnes en situation de handicap psychique et facilite leur réinsertion sociale et professionnelle.

Tous les aspects de la vie associative sont soumis au débat et aucune décision ne se fait sans l'implication de plusieurs membres (personnes accompagnées).

Les missions :

- Rompre l'isolement des personnes vivant avec un trouble psychique
- Accompagner l'insertion socio-professionnelle
- Lutter contre les préjugés autour de la santé mentale

La gestion du Clubhouse est effectuée intégralement par les membres (bénévoles) eux-mêmes, en coopération avec les équipes salariées, dans un esprit de bienveillance et sans jugement. C'est la cogestion, le premier pas vers l'estime de soi et l'autonomie.

// Comment participer ?

- Pour devenir membre, présenter sa candidature au ClubHouse proche de chez vous !
- ClubHouse de Lyon : 09 80 88 17 48 / lyon@clubhousefrance.org
- Pour obtenir plus d'informations, ou pour organiser une rencontre, contactez nous à itineraires@le-prado.fr